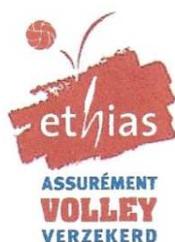


Editeur responsable :

F.R.B.V.B. – Comité Provincial du Luxembourg
Guy Burton, Le Pas de Loup, 38 6791 - GUERLANGE

VOLLEYLUX



«Avec le soutien de la Province de Luxembourg»

Bulletin n° 01 du 15 octobre 2021

SAISON 2021 - 2022



Association des Clubs de Volley Ball du Luxembourg



BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES CLUBS DE
VOLLEY-BALL DU LUXEMBOURG (A. C. V. B. L.)
DE LA F.V.W.B. ASBL

www.volleylux.com

Périodique paraît tous les mois (excepté en juillet)



Un sinistre vite réglé, c'est que du bonheur

Assurance Habitation Ethias – Joignable 24h/24 et 7j/7

Un arbre qui tombe sur la toiture, une façade qui se fissure... chez Ethias, ce n'est pas une tuile qui dure très longtemps ! En cas de sinistre, vous pouvez nous joindre 24h/24 et 7j/7. Nos spécialistes règlent votre dossier en un minimum de temps. Que du bonheur !

Demandez vite une offre sur ethias.be ou au 0800 23 777

ethias
Les efficaceurs

Volley Lux

Bulletin Officiel de l'asbl "Association des clubs de Volley-ball de la Province du Luxembourg" A. C. V. B. L.

N° 01 du 15 octobre 2021
saison 2021 - 2022

Administration - abonnements

Guy BURTON
Le Pas de loup, 38
6791 - GUERLANGE
☎ 063/38.99.63

Composition - Mise en page

Guy BURTON

Les articles publiés dans notre revue n'engagent
que leurs auteurs tant par le texte que pour

l'opinion qu'ils expriment.

Président provincial

Michel FORGET
Rue d'Avioth, 15
6769 MEIX-DEVANT-VIRTON
063/57.68.38 (TEL P)
0475/57.70.27 (GSM)
E-Mail : michelforget15@gmail.com

Secrétaire provincial

Guy BURTON
Le Pas de Loup, 38
6791 GUERLANGE
063/38.99.63 (TEL P)
E-Mail : guy.burton@skynet.be

Trésorier provincial

Jean-Louis MASSART
Rue du Panorama, 41
6791 ATHUS
063/38.62.91 (TEL)
E-Mail : volleyjl.massart@gmail.com

Commission des rencontres

Anne-Marie HABETS
Rue Neuve, 77
6890 REDU
061/23.13.08 (TEL B)
0498/26.22.02 (GSM)
E-Mail : am.habets@gmail.com

Commission d'arbitrage

Léopold HAAGER
Rue des Tanneries, 2
6840 NEUFCHATEAU
061/27.71.11 (TEL + FAX)
E-Mail : leopold_haager@hotmail.com

Commission des statuts et règlements

Roger GRUSELIN
Rue des Combattants, 47
6880 BERTRIX
061/41.19.76 (TEL + FAX)
E-Mail : gruseliner@hotmail.com

Sommaire

3

Secrétariat P. à

Commission des rencontres P. à

Commission d'Arbitrage P. à

Commission des st. et règl. P. à

Commission Beach-volley P. à

Commission Technique P. à

Commission technique + commission jeunes et mini

Fabienne WINAND
Voie des Mines, 24
6747 Saint-léger
063/23.93.25 (TEL)
0495/28.71.38 (GSM)
E-Mail : fabienne@winand.be

Représent. des joueur/euses

Sonia LAURENT
Rue Hautmont, 15D
4990 LIERNEUX
080/57.13.90 (TEL)
0495/12.51.81 (GSM)
E-Mail : laurent.sonia@hotmail.com

Commission loisir

Dominique ROMAIN
Rue de Neufchâteau, 132 E 62
6700 ARLON
0497/05.77.35 (GSM)
E-Mail : grosromain@hotmail.com

Sonia LAURENT
Hierlot, 8 bte 2
4990 LIERNEUX
080/40.03.21 (TEL P)
0495/12.51.81
E-Mail : laurent.sonia@hotmail.com

Commission propagande/Presse

Bernard VALENTIN
Grand Rue, 84
6971 CHAMPLON
0498/22.26.60
E-Mail : b.valentin@volleylux.com

Commission beach-volley

Xavier SMAL
Rue Bel Air, 38
6890 OCHAMPS
085/82.66.08 (TEL)
0477/38.93.03 (GSM)
E-Mail : xavier.smal@gmail.com

**COORDONNEES DES PRESIDENTS, SECRETAIRES ET TRESORIERES
DES CLUBS DU LUXEMBOURG SAISON 2021 - 2022**

PRESIDENTS

SECRETAIRES

**CENTRE DE FORMATION PROVINCE
DE LUXEMBOURG**

0263

INACTIF 2020/2021

Léopold HAAGER
Rue des Tanneries, 2
6840 NEUFCHATEAU
061/27.71.11 (TEL & FAX)
E-Mail : leopold_haager@hotmail.com

Josette LOBET
Naleumont, 7
6860 LEGLISE
063/43.31.43 (TEL)

TRESORIER

Léopold HAAGER
Rue des Tanneries, 2
6840 NEUFCHATEAU
061/27.71.11 (TEL & FAX)
E-Mail : leopold_haager@hotmail.com

VC BAUDETS BERTRIX asbl

0365

Josuha DARGE
Rue Charles de Hugo, 67
6730 BELLEFONTAINE
0497/29.49.00 (GSM)
E-Mail : josuha.darge@gmail.com

Simon MAGOS
Route de Williers, 21
6820 FLORENVILLE
0474/25.34.94 (GSM)
E-Mail : simonmagosdethise@gmail.com

TRESORIER

Nicolas MAQUET
Rue du Monty, 191
6890 LIBIN
0473/44.36.91 (GSM)
E-Mail : maquetnicolas@gmail.com

LA VIERRE NEUFCHATEAU asbl

0663

Olivier MIRKES
Au Monsay, 20
6800 LIBRAMONT
0478/56.49.29 (GSM)
E-Mail : olivier.mirkes@perkinelmer.com

Geoffrey PICO
Rue de la Faloise, Straimont 1
6887 HERBEUMONT
0494/03.00.01 (GSM)
E-Mail : geoffrey.pico@proximus.be

TRESORIER

Severine DUFAYS

Au Monsay, 20

6800 LIBRAMONT

0478/98.81.89 (GSM)

E-Mail : dufays.severine@hotmail.com

V. B. C. CHAMPLON

Jean-Baptiste LAURENT

Journal, 16

6971 TENNEVILLE

084/45.56.31 (TEL)

0495/25.92.05 (GSM)

E-Mail : laurent.jeba@skynet.be

0851

Bernard VALENTIN

Grand Rue, 84

6971 CHAMPLON

084/38.77.39 (TEL)

0498/22.26.60 (GSM)

E-Mail : b.valentin@volleylux.com

TRESORIER

Christelle LAURENT

Grand Rue, 267

6971 CHAMPLON

0498/24.97.24 (GSM)

E-Mail : kristeloren@hotmail.com

VOLLEY BOUILLON

Pascal MABILLE

Mortehan, 3

6830 BOUILLON

0474/22.38.78 (GSM)

E-Mail : mabille.p@skynet.be

0961

Stéphanie RENAULD

Rue des Miquelets, 8

6830 BOUILLON

061/21.44.68 (TEL)

0473/27.28.15 (GSM)

E-Mail : stephrenauld1988@hotmail.com

TRESORIER

Xavier SMAL

Rue Bel Air, 38

6890 OCHAMPS

0477/38.93.03 (GSM)

E-Mail : xavier.smal@gmail.com

ATHENA VOLLEY-BALL asbl

Pascal HENNUY
Rue d'Ourthe 33D
6670 GOUVY
0498/23.46.03 (GSM)
E-Mail : phennuy@hotmail.com

0988

Angéline HURDEBISE
Rogery, 12
6671 GOUVY
0497/42.79.31 (GSM)
E-Mail : angelinehurdebise@gmail.com

TRESORIER

Audrey BODSON
Rue du Vivier, 30A
6690 VIELSALM
0472/88.51.21 (GSM)
E-Mail : audreybodson@gmail.com

VOLLEY CLUB ROCHOIS asbl

Jean VINCENT
Route d'Houffalize, 25
6980 LA ROCHE EN ARDENNE
084/41.27.42 (TEL) 0496/31.02.31 (GSM)
E-Mail : vincent.meurez@gmail.com

1092

Justine MAGNUS
Rue de la Forêt, 6
6980 CIELLE
0474/51.10.79 (GSM)
E-Mail : magnus-justine@hotmail.com

TRESORIER

Jean VINCENT
Route d'Houffalize, 25
6980 LA ROCHE EN ARDENNE
084/41.27.42 (TEL)
0496/31.02.31 (GSM)
E-Mail : vincent.meurez@gmail.com

ENTENTE VOLLEY CLUB ATHUS - MESSANCY 1100

Asbl

Olivier LAMBERT
Rue de la Gaume, 48
6792 HALANZY
063/42.24.51 (TEL)
00352-691/87.73.61 (GSM)
E-Mail : olivier.lambert@lu.ey.com

Jean-Yves HENDRIX
Rue de la station, 44
6791 ATHUS
0488/24.30.54 (GSM)
E-Mail : jy.hendrix@jyhendrix.be

TRESORIER

Eric LAMBERT
Rue de Messancy, 114
6790 AUBANGE
00352-691/70.00.87 (GSM)
eric.lambert0710@gmail.com

VBC FOR – MARCH : MERCEDES HUET 1890

Richard MASUT
Rue des Sorbiers, 26
5377 HEURE
0477/43.81.71 (GSM)
E-Mail : rmasut17@gmail.com

Didier VALETTI
Chemin Entre Deux Bancs, 18
6953 AMBLY
0495/59.33.00 (GSM)
E-Mail : dvaletti71@gmail.com

TRESORIER

Evelyne DEGEYE
Chemin Entre Deux Bancs, 18
6953 AMBLY
0490/57.90.32 (GSM)
E-Mail : evelyne.degeye@belgacom.net

V. B. C. F. HOUFFALIZE asbl

2060

Amandine CHILIADE
Fin de Ville, 5
6660 HOUFFALIZE

0471/08.59.07 (GSM)
E-Mail : amandine.chiliade@hotmail.com

Anne-Sophie GADISSEUX
Rue du Panorama, 21
6660 HOUFFALIZE
061/28.97.16 (TEL)
0499/10.33.93 (GSM)
E-Mail : anso_gadisseux@hotmail.com

TRESORIER

Mathieu PHILIPPE
Rue Voie de Messe, 4
6660 HOUFFALIZE
E-Mail : m.philippe0201@gmail.com

V. C. LIBRAMONT asbl

2079

Richard MARTIN
Rue Fontaine du Bois, 4
6800 FREUX (LIBRAMONT-CHEVIGNY)
061/22.40.95 (TEL)
0498/28.96.09 (GSM)
E-Mail : richardmartin@skynet.be

Roger GRUSELIN
Rue des Combattants, 47
6880 BERTRIX
061/41.19.76 (TEL + FAX P)
0495/26.08.10 (GSM)
E-Mail : gruselinr@hotmail.com

TRESORIER

Marc DEJONGE
Rue Du Flosse, 44
6800 RECOGNE
061/22.44.32 (TEL)
E-Mail : dejonge_marc@hotmail.be

VOLLEY CLUB LIBIN asbl

Olivier ABSOLONNE
Rue de Glairouse, 131
6890 LIBIN
0498/71.82.15 (GSM)
E-Mail : oli.absolonne@gmail.com

TRESORIER

Stéphane DERO
Rue de Glairouse, 131
6890 LIBIN
0494/61.68.82 (GSM)
E-Mail : s.dero@hotmail.fr

VOLLEY CLUB STABULOIS asbl

Denis GROSJEAN
Rue du HARRET, 40
6740 ETALLE
063/45.69.11 (TEL)
0495/24.72.99 (GSM)
E-Mail : denis.grosjean@gmail.com

TRESORIER

Anne VAN WUYTSWINKEL
Chaussée Romaine, 142
6700 ARLON
0476/76.24.40 (GSM)
E-Mail : annevanwuyts@skynet.be

FEMINA BASTOGNE asbl

Jean-Claude CLEMENT
Rue Gustave Delperdange, 5A
6600 BASTOGNE
0476/31.48.81 (GSM)
E-Mail : clementjeanclaude9@gmail.com

5161

Laurent BODET
Rue de Glairouse, 119/8
6890 LIBIN
0495/24.80.86 (GSM)
E-Mail : laurentbodet45@gmail.com

5162

Sandrine COLLIN
Rue de la Bellevue, 21
6700 ARLON
063/60.07.64 (TEL)
0474/27.07.75 (GSM)
E-Mail : sandrine.collin@hotmail.com

5192

Laurence CLAUDE
Hemroulle 229
6600 BASTOGNE
0494/36.44.32
E-Mail : laurenceclaude@hotmail.com

TRESORIER

Virginie CLEMENT
Thier de Luzery 6 bte 1
6600 BASTOGNE
0497/07.22.09 (GSM)
E-Mail : virginie.clement84@gmail.com

VOLLEY CLUB LA SEMOIS

Bruno RACZ
Route de Florenville
6810 IZEL
(TEL)
0498/65.88.51 (GSM)
E-Mail : raczbruno@mail.be

5202

Jacques Henry BILLY
Rue Henri Busch, 14
6700 ARLON
(TEL)
0496/21.15.03 (GSM)
E-Mail : jacqueshenrybilly@gmail.com

TRESORIER

Jacques-Henry BILLY
Rue Henri Busch, 14
6700 ARLON
(TEL)
0496/21.15.03 (GSM)
E-Mail : jacqueshenrybilly@gmail.com

VIR'VOL'TON asbl

Georges COLAS
Rue des Tilleuls, 28
6760 ETHE
063/57.07.32 (TEL)
0479/40.69.33 (GSM)
E-Mail : gh.colas@gmail.com

5212

Claudette SACRE
Rue des Tilleuls, 28
6760 ETHE
063/57.07.32 (TEL)
0484/79.20.32 (GSM)
E-Mail : virvolton@gmail.com

TRESORIER

Georges COLAS
Rue des Tilleuls, 28
6760 ETHE
0479/40.69.33 (GSM)
E-Mail : gh.colas@gmail.com

VOLLEY CLUB EREZEE

Gaetano FLORIO
Rue des Ecoles, 102/B
6990 HOTTON
0471/73.98.89 (GSM)

E-Mail : maquinays@gmail.com

TRESORIER

Liborio FLORIO
Rue des Ecoles, 102/A
6990 HOTTON
0470/02.10.63 (GSM)
E-Mail : liborio6990@gmail.com

VBC EREZEE FEMINA

Hélène GREGOIRE
Rue Préal, 22A
6997 SOY
0476/05.14.53 (GSM)
E-Mail : helene_2301@hotmail.be

TRESORIER

Séverine GUISSARD
Rue du Calvaire, 1
6997 EREZEE
0474/93.36.58 (GSM)
E-Mail : guissard.severine@gmail.com

VOLLEY CLUB LA MARQUISE (HABAY) 5228

Georges MORIS
Rue du Pont Margot, 17
6720 HABAY-LA-NEUVE
0470/58.51.56 (GSM)
E-Mail : jojomoris17@gmail.com

TRESORIER

Patricia SIBENALER
Rue du Crucifix, 10
6720 HABAY-LA-NEUVE
0479/47.12.02 (GSM)
E-Mail : oli.prive@gmail.com

5220

Julien HALLEMANS
Forge à la Plez, 1
6960 MANHAY
086/34.53.59 (TEL)
0472/44.98.17 (GSM)
E-Mail : [hjouis@hotmail.com](mailto:hjouls@hotmail.com)

5227

Marie PETIT
Rue Général Borlon, 8
6997 EREZEE
0498/33.87.50 (GSM)
E-Mail : mamas85@hotmail.com

Olivier MULLER
Rue du Crucifix, 10
6720 HABAY-LA-NEUVE
0478/38.29.66 (GSM)
E-Mail : oli.prive@gmail.com

ARLON VOLLEY-BALL

Philippe SAC
Rue du Centre, 72
6700 ARLON
00352/661-07.32.34 (GSM)
E-Mail : presidentavb@hotmail.com

5231

Julia SAC
Rue du Centre, 72
6700 ARLON
00352/661-07.32.34 (GSM)
E-Mail : secretaireavb@hotmail.com

TRESORIER

Philippe SAC
Rue du Centre, 72
6700 ARLON
00352/661-07.32.34 (GSM)
E-Mail : tresorieravb@hotmail.com

LUXLOISIRS 8004

Michel FORGET
Rue d'Avioth, 15
6769 MEIX-DEVANT-VIRTON
063/57.68.38 (TEL)
0475/58.70.27 (GSM)
E-Mail : michelforget15@gmail.com

Dominique ROMAIN
Rue de Neufchâteau, 132 E 62
6700 ARLON
GSM : 0497/05.77.35
E-Mail : grosromain@hotmail.com

TRESORIER

Jean-Louis MASSART
Rue du Panorama, 41
6791 ATHUS
063/3/.62.91 (TEL)
063/3/.84.00 (fax)
E-Mail : volleyjl.massart@gmail.com

COMITE PROVINCIAL DU LUXEMBOURG

Site Luxembourg :
WWW.volleylux.com

Président

Michel FORGET
Rue d'Avioth, 15
6769 MEIX-DEVANT-VIRTON
GSM : 0475/58.70.27
E-Mail : michelforget15@gmail.com

Vice-Président

Léopold HAAGER
Rue des Tanneries, 2
6840 NEUFCHATEAU
061/27.71.11 (TEL + FAX P)
E-Mail : leopold_haager@hotmail.com

Secrétaire

Guy BURTON
Le Pas de Loup, 38
6791 GUERLANGE
063/38.99.63 (TEL P)
GSM : 00352/621-34.51.70
E-Mail : guy.burton@skynet.be

Trésorier

Jean-Louis MASSART
Rue du Panorama, 41
6791 ATHUS
063/38.62.91 (TEL P)
063/38.84.00 (FAX P)
E-Mail : volleyjl.massart@gmail.com

Statuts

Roger GRUSELIN
Rue des Combattants, 47
6880 BERTRIX
061/41.19.76 (TEL + FAX P)
E-Mail : gruselinr@hotmail.com

Arbitrage

Léopold HAAGER
Rue des Tanneries, 2
6840 NEUFCHATEAU
061/27.71.11 (TEL + FAX P)
E-Mail : leopold_haager@hotmail.com

Technique

Fabienne WINAND
Lenclos, 74/5
6740 ETALLE
063/23.93.25 (TEL P)
GSM : 0495/28.71.38
E-Mail : fabienne@winand.be

Propagande/Presse

Bernard VALENTIN
Grand Rue, 84
6971 CHAMPLON
GSM : 0498/22.26.60
E-Mail : b.valentin@volleylux.com

Rencontres

Anne-Marie HABETS
Rue Neuve, 77
6890 REDU
061/65.65.77 (TEL + FAX P)
061/23.13.08 (TEL B)
GSM : 0498/26.22.02
E-Mail : am.habets@gmail.com

Loisirs

Dominique ROMAIN
Rue de Neufchâteau, 132 E 62
6700 ARLON
GSM : 0497/05.77.35
E-Mail : grosromain@hotmail.com

Beach-volley

Xavier SMAL
Rue Bel Air, 38
6890 OCHAMPS
085/82.66.08 (TEL P)
GSM : 0477/38.93.03
E-Mail : xavier.smal@gmail.com

Mini-volley

Fabienne WINAND
Lenclos, 74/5
6740 ETALLE
063/23.93.25 (TEL P)
GSM : 0495/28.71.38
E-Mail : fabienne@winand.be

Sonia LAURENT
Hierlot, 8 bte 2
4990 LIERNEUX
080/40.03.21 (TEL P)

GSM : 0495/12.51.81

E-Mail : laurent.sonia@hotmail.com

Représentant des joueurs/joueuses

Sonia LAURENT

Hierlot, 8 bte 2

4990 LIERNEUX

080/40.03.21 (TEL P)

GSM : 0495/12.51.81

E-Mail : laurent.sonia@hotmail.com

<u>COMMISSION JUDICIAIRE</u>

Réclamations

Yves MEUREZ

Domaine de Tchession, 8

6980 LA ROCHE-EN-ARDENNE

GSM : 0495/32.42.58

E-Mail : meuponc@gmail.com

VOLLEY CLUB ROCHOIS

<u>WEBMASTER</u>

Bernard VALENTIN

Grand Rue, 84

6971 CHAMPLON

GSM : 0498/22.26.60

E-Mail : b.valentin@volleylux.com

Site de l' A. C. V. B. L.

<http://www.volleylux.com>

LUNDI 23.08.2021

Présents : A.-M. HABETS, S. LAURENT, F. WINAND, M. FORGET, R. GRUSELIN,
L. HAAGER, J.-L. MASSART, D. ROMAIN, X. SMAL, B. VALENTIN, G. BURTON

Le président accueille les administrateurs en leur demandant d'être attentifs, vigilants, mais aussi conciliants en ce début de saison, car après un an et demi d'inactivités, il risque d'y avoir quelques petits flottements organisationnels.

1. STATUTS ET REGLEMENTS.

- a. Le président pense que le règlement de la FVWB manque de clarté quant aux affiliations des présidents et secrétaires de nouveaux clubs. Il estime qu'il devrait être précisé qu'ils ne peuvent pas être affiliés dans un autre club. B. Valentin explique que l'affiliation des présidents et secrétaires de nouveaux clubs se fait lors du traitement de la feuille de garde attestant leur création et que si une autre affiliation existe déjà, la création du club sera mise en suspens.
- b. Le CA entame ensuite une discussion relative aux statuts de l'asbl. Ceux-ci doivent être adaptés de manière à ce que soient incluses les nouvelles terminologies comme l'impose le nouveau décret en matière d'asbl. Comme ceux-ci doivent être corrigés pour 2023, le CA s'est mis comme objectif de le présenter lors de l'AG ordinaire du 26.09.2022.

2. ASSEMBLEE GENERALE DE L'A. C. V. B. L.

- a. Les membres du CA ont reçu le bilan 2020-2021 et, en l'absence du trésorier, s'ils ont des questions, ce qui ne semble pas être le cas, ils peuvent les adresser directement au trésorier via mail.
- b. Il en est de même pour le budget 2021-2022. Le trésorier, faute d'activités la saison écoulée, a éprouvé des difficultés à établir un budget cohérent, notamment au niveau de la commission technique. Il a dû se baser sur l'exercice 2019-2020 qui n'a pas été complet pour estimer le budget nécessaire.
- c. Au niveau du R. O. I., il ne devrait pas y avoir de modifications impactant directement les clubs. Le responsable des statuts et règlements va consulter les derniers changements pour en informer les membres à l'AG.
- d. Au niveau du règlement de compétition, le seul changement notable est la suppression de l'obligation de fournir des bouteilles d'eau à l'adversaire. Seul, un point d'eau est nécessaire pour permettre le remplissage des gourdes.
- e. L'ordre du jour présenté par le secrétaire est validé de même que la lettre d'accompagnement.
- f. Cette année, 3 administrateurs ont leur mandat qui vient à échéance. Ils sont sortants et rééligibles : il s'agit d'A.-M. HABETS, de B. VALENTIN et de G. BURTON.

3. CHAMPIONNATS.

- a. 3 clubs souhaiteraient former une nouvelle équipe garçons : Bertrix, Stabulois et Vir'Vol'Ton. B. Valentin expose l'idée d'organiser un championnat à partir de décembre qui se jouerait sous forme de tournoi, sans match réserve et sans arbitre. On donnerait la possibilité, en cas d'insuffisance de garçons, d'y inclure 2 filles, mais qui joueraient sur un terrain avec le filet à hauteur hommes. Il ne serait pas accepté que

ces clubs suppriment leur P4 mixte pour pouvoir adhérer à cette formule. Ce championnat ne donnerait pas lieu à une montée, du moins pour cette année. Le CA donne son accord, estimant qu'au moins de cette manière, les jeunes garçons toucheront à la compétition, ce qui pourrait faire renaître un certain intérêt chez les garçons pour le volley-ball.

- b. Il est rappelé qu'une seule tablette par match suffit. Cependant, si le club souhaite utiliser la tablette pour le match réserve en lieu et place de la feuille de match traditionnelle, une 2^{ème} tablette sera nécessaire, le délai entre les deux matchs ne permettant l'utilisation d'une seule tablette.
- c. Il est rappelé qu'à partir de cette saison, des détecteurs de CO2 sont obligatoires dans les salles de sports et dans les vestiaires. Leur installation est de la compétence des propriétaires des salles et non des utilisateurs.

4. TECHNIQUE.

- a. La réservation des installations de l'Hydrion est faite et l'acompte est payé. La réservation est faite sur la même base que celle qui avait dû être annulée l'an dernier. Les 47 inscriptions de l'an dernier sont prioritaires pour l'instant. A partir du 28.08, il sera ouvert à tous.
- b. Concernant l'encadrement, le stage sera piloté par A. Capitaine. Les autres membres du staff, à savoir Miguel, Fanny, Bob et Adrien ne pourront participer qu'en fonction des disponibilités laissées par leur activité professionnelle.
- c. Il y aura 3 journées interprovinces, une le 11.11 dans le Hainaut, une 2^{ème} en janvier dans la province de Liège et une 3^{ème} à Pacques à Bruxelles capitale. Sont concernés par cette compétition les filles nées en 2007-2008 et les garçons nés en 2006-2007.
- d. Ce seront les mêmes catégories qui suivront nos entraînements provinciaux, auxquelles seront ajoutés les garçons nés en 2008 et les filles nées en 2009.
- e. Il y aura 4 journées organisées pour le 2.0, et 6 journées pour les pupilles et minimes, dont 2 à Martelange et 4 organisées dans les clubs.
- f. La responsable technique souhaite que les finales provinciales des jeunes incluent les catégories pupilles et minimes.

5. TRESORERIE.

- a. Le bilan 2020-2021 ainsi que le budget 2021-2022 ont déjà été commentés dans le point 2.
- b. Il a été constaté par le CA que les frais de déplacement représentaient un poste important au niveau des charges. Or, le tarif kilométrique passe de 0,34€ à 0,37€. Les membres du CA acceptent de ne pas faire subir cette augmentation à la trésorerie provinciale. Mieux, ils s'engagent à ne faire prendre en charge que 0,30€ au km. Cependant, s'il est constaté que, par cette action, les bénéfices augmentent, ils adapteront leur tarif pour l'exercice suivant.

6. BEACH-VOLLEY.

- a. Un championnat a bien été organisé cette saison dans 3 catégories ; les U18, les séniors et les masters.
- b. 6 tournois ont été organisés : 1 à Nobressart, 2 à Toernich, 1 à Houffalize, 1 à Bouillon et 1 à Neufchâteau.

- c. Il y a eu 5 équipes garçons, une équipes filles séniors + 1 équipe U18.
- d. Le concept s'est révélé positif même si peu de clubs se sont montrés intéressés.
- e. La dernière journée, les organisateurs ont voulu agrémenter la journée en invitant un chanteur belge. Malheureusement, il y avait trop peu de monde pour rentabiliser cette journée. Une perte de EUR 518,00 a été enregistrée que les organisateurs voulaient prendre à leur charge.
- f. Cependant, le CA estime que ce n'est pas normal que la prise en charge soit assurée par l'organisateur. Aussi, il demande au responsable beach-volley de lui soumettre l'intégralité du bilan de cette journée. Le président fera une proposition au sujet de cette dette lors du prochain CA du 04.10.2021.

7. ARBITRAGE.

- a. Seuls, 21 arbitres sont inscrits pour la saison, mais la plupart ont tellement de désidératas qu'il sera presque impossible de les désigner. Aussi, le responsable de la commission arbitrage ne pourra désigner des arbitres que pour la P1 messieurs et dames, et peut-être pour la P2 dames, mais il lui sera impossible d'envoyer des arbitres diriger les matchs des autres divisions.
- b. La réunion des arbitres est programmée le lundi 06.09.2021 à 19h30 à Champlon.
- c. En l'absence de L. Haager, R. Gruselin rappellera le règlement, B. Valentin rappellera la manière d'utiliser la tablette et A.-M. Habets fera un rappel de ce qu'il y a lieu de faire avant de démarrer le match.
- d. Un cours peut toujours être suivi de manière hybride et passer l'examen ensuite.

8. DIVERS.

- a. Le rapport du CA du 28.05.2021 est approuvé.
- b. Le planning des CA pour la saison 2021-2022 a été fixé : les 04.10, 15.11 2021, les 10.01, 07.02, 07.03, 04.04, et 02.05.2022. La réunion générale des clubs est fixée au 30.05.2022 et l'AG ordinaire le 26.09.2022.
- c. En mini-volley, les pupilles sont les U10 et les minimes, les U12.
- d. En Loisir, pour l'instant, il y a 10 équipes inscrites, 2 sont en attente. Il est souhaité qu'il soit fait appel à tous les clubs de la province. De cette manière, il serait peut-être possible d'organiser une série sud et une série nord.
- e. Le dossier Erezée est toujours en suspens.
- f. Le correspondant presse est toujours Loïc MENAGE.
- g. Il y aura bien une section sports-études à Dinant pour l'année scolaire 2021-2022.

ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASBL « ACVBL » DU 20.09.2021

Attribution des voix délibératives

LISTE MISE A JOUR AU 31.07.2021

<u>CLUBS</u>	<u>MATRICULE</u>	<u>NOMBRE DE VOIX</u>	<u>PRESENCES</u>
C.D.L.	263		
V. C. BAUDETS BERTRIX	365	3	2
LA VIERRE NEUFCHATEAU	663	3	2
V. B. C. CHAMPLON	851	2	2
V. C. BOUILLON	961	3	1
ATHENA	988	3	3
VOLLEY CLUB ROCHOIS	1092	2	1
ENTENTE VOLLEY CLUB ATHUS - MESSANCY	1100	3	2
VBC FOR – MARCH : MERCEDES - HUET	1890	3	2
V. B. C. F. HOUFFALIZE	2060	3	3
V. C. LIBRAMONT	2079	3	3
VOLLEY CLUB LIBIN	5161	2	1
V. C. STABULOIS	5162	3	3
FEMINA BASTOGNE	5192	2	1
VOLLEY CLUB LA SEMOIS	5202	3	2
VIR'VOL'TON	5212	2	2
V. C. EREZEE	5220	0	Néant
VBC EREZEE FEMINA	5227	1	1
VOLLEY CLUB LA MARQUISE HABAY	5228	2	2
	TOTAL	43	33

COMITE PROVINCIAL

PRESIDENT	1	1	
SECRETAIRE	1	1	
TRESORIER	1	1	
STATUTS	1	1	
ARBITRAGE	1	1	
PRESSE/PROPAGANDE	1	1	
JEUNES/MINI	1	Néant	
TECHNIQUE	1	1	
RENCONTRES	1	Absent	
BEACH-VOLLEY/LOISIR	1	1	
REPRESENTANT DES JOUEURS/SES	0	1	
LOISIR	1	1	
	TOTAL	11	10

COMMISSIONS JUDICIAIRES

RECLAMATION	1	1	
	TOTAL	1	1

TOTAL GENERAL	55	44
----------------------	-----------	-----------

1. ACCUEIL DES MEMBRES EFFECTIFS ET VERIFICATION DES POUVOIRS.

Après avoir fait l'appel des membres représentant les clubs et avoir vérifié leur affiliation, il s'avère qu'il y a 33 membres présents sur le total de 43 possibles. Sur les 18 clubs ayant participé à un championnat régulier, tous étaient représentés. Le seul club n'ayant pas droit de vote est un club ayant une dette envers la trésorerie provinciale.

Conformément à l'article 23 des statuts de l'asbl, l'assemblée est valablement constituée quel que soit le nombre de membres présents, et ses décisions sont prises à la majorité absolue des voix émises, soit 23 voix.

2. ALLOCUTION DU PRESIDENT PROVINCIAL.

- Le président provincial est heureux de rencontrer les responsables de clubs et espère que la prochaine saison pourra se dérouler normalement. Il demande toutefois à tous de rester prudent et de respecter les consignes qui leur seront demandées.
- Comme des dispositions doivent être prises au niveau des salles, il demande aux responsables de prendre contact avec les gestionnaires des salles pour s'assurer que tout sera mis en œuvre pour permettre la compétition dans leurs installations.
- Pour qu'une rencontre se dispute dans les meilleures conditions, il faut un arbitre. Or le nombre d'arbitres inscrits actuellement est insuffisant pour pouvoir désigner un arbitre à tous les matchs. Il y aura donc des matchs qui se dérouleront sans arbitre. Pourtant, l'excuse de devoir sacrifier plusieurs samedis pour suivre les cours ne tient plus. Les cours peuvent se suivre de manière hybride à n'importe quel moment de la journée, seul l'examen nécessite la présence du candidat à une date et heure déterminées.
- Le président met en garde les clubs concernant l'utilisation sur leur site de photos ne leur appartenant pas. Ils risquent des déboires comme l'ont subis plusieurs associations du pays qui se sont vues réclamer des dédommagements pour utilisation d'images appartenant à l'agence France-Presse ou autres.
- Il informe l'AG que le CA va collaborer avec la province pour développer le projet de l'inclusion sportive, c'est-à-dire inclure des jeunes souffrant de déficiences physiques ou intellectuelles aux jeunes sans problèmes. Le volley-ball assis est bien évidemment une solution qui a été proposée.
- Initialement, il était prévu d'organiser un championnat P2 messieurs à partir de décembre. Mais, vu que de nouvelles équipes se sont inscrites entretemps, il est demandé de débiter plus tôt.

3. PRESENTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE SOCIAL DE L'ACVBL ARRETE AU 30.06.2021.

- L'exercice se clôture au 30.06.2021 avec plus de 3.700,00 EUR de bénéfice. Le trésorier fait remarquer qu'il n'a été enregistré que peu de dépenses durant la saison, mais qu'il n'y a eu que peu d'entrées également. La commission technique n'a pas pu organiser de stages ni d'entraînements.
- Le trésorier demande à l'assemblée si elle souhaite avoir des explications complémentaires. En l'absence de questions, le bilan est approuvé à l'unanimité. Cependant, lorsque le président demande si l'assemblée donne décharge aux administrateurs, une représentante de Stabulois s'y oppose. Et lorsque le président

lui demande la raison, elle donne des arguments qui sont tout-à-fait étrangers à la gestion financière de l'association. Lorsque le président explique qu'il s'agit de donner décharge quant à la gestion financière, la représentante se ravise et donne décharge. Il y a donc unanimité de la part de l'assemblée.

4. PRESENTATION DU BUDGET DE L'EXERCICE SOCIAL 2021-2022.

- Le budget est estimé à 19.965,00 EUR de recettes pour un total de 19.453,00 de dépenses. Toutefois, sans base chiffrée pour l'exercice écoulé, notamment pour ce qui concerne le stage, il est difficile d'établir un budget fiable. Mais, le CA essaiera de rester dans les clous et fera l'impossible pour que ce budget soit respecté.
- Comme aucune question ni remarque n'ont été formulées, le budget est approuvé à l'unanimité.

5. ELECTIONS STATUTAIRES.

- Malgré l'appel à candidature pour un poste au conseil d'administration, aucune n'est parvenue au secrétariat. Seuls, les administrateurs dont le mandat venait à échéance se représentaient pour un nouveau mandat de 4 ans. Il s'agit de A.-M. HABETS, B. VALENTIN et G. BURTON.
- Le représentant d'ATHENA s'étonne que, depuis 2017, il n'y a plus eu de vote de S. LAURENT. A première vue, cela serait dû au fait que les statuts ont été modifiés et que les mandats des administrateurs sont passés de 6 à 4 ans. Mais le CA s'engage à vérifier ce fait.
- Voici le résultat du vote :

NOM	OUI	NON	ABSTENTION
HABETS Anne-Marie	41	3	
VALENTIN Bernard	41	3	
BURTON Guy	41	3	

Le conseil d'administration est donc composé pour la saison 2021-2022 de Michel FORGET, Guy BURTON, Jean-Louis MASSART, Roger GRUSELIN, Léopold HAAGER, Bernard VALENTIN, Fabienne WINAND, Anne-Marie HABETS, Sonia LAURENT, Dominique ROMAIN et Xavier SMAL.

6. RECONDUCTION DE L'INVITE PERMANENT AU SEIN DU CA DE LA FVWB.

- Notre représentant au sein du CA de la FVWB voyait également son mandat de 4 ans venir à échéance. Comme il n'y avait pas d'autre candidat, il était le seul à se soumettre au vote de l'AG. Il s'agit de R. GRUSELIN.
- Avant de procéder au vote, R. GRUSELIN explique le rôle d'invité permanent, et notamment la participation à toutes les réunions à Beez, ou durant la pandémie, en vidéoconférence.
- Il fait également un bref rappel de la succession de présidents depuis le décès d'A. DAFPE, ce qui n'est pas un signe de stabilité. Il prévient également que la province est attaquée de toutes parts.

- Voici le résultat du vote :

NOM	OUI	NON	ABSTENTION
GRUSELIN Roger	32	11	1

- Roger GRUSELIN représentera donc l'ACVBL au sein du CA de la FVWB pour les 4 prochaines saisons.

7. ELECTION DU PRESIDENT DE LA COMMISSION DE RECLAMATION.

- En même temps, suite à la démission de Bob DUMONT de la présidence, un nouveau président de la commission de réclamation avait été coopté par le CA jusqu'à l'AG qui devait l'élire. Il s'agit d'Yves MEUREZ.
- Voici le résultat du vote :

NOM	OUI	NON	ABSTENTION
MEUREZ Yves	40	2	2

- Yves MEUREZ présidera donc la commission de réclamation provinciale, rebaptisée « Comité juridique de 1^{ère} instance » par la FVWB.

8. COMPOSITION DU COMITE JURIDIQUE DE 1^{ère} INSTANCE.

- Le président démissionnaire Bob DUMONT qui représentait la commission en l'absence justifiée du nouveau président, en rappelle la composition : Yves MEUREZ, président, Anne-Sophie GADISSEUX, Marc DEJONGE, Joëlle ROBERT et Jean-François COLLET, membres.
- Le président informe les clubs que toutes réclamations, qu'elles soient provinciales ou fédérales, doivent être adressées au Parquet fédéral à Namur, qui décidera le sort à leur réserver, soit à traiter à la province, soit par le comité juridique fédéral, soit d'autres décisions.

9. DIVERS.

- La responsable de la commission technique informe l'assemblée que le stage de la Toussaint est complet. Sur les 40 inscrits, 30 ont payé leur participation. 2 candidats sont sur une liste d'attente. Un responsable du club « La Semois » s'étonne que ce stage reste limité à 40 personnes. Il lui est répondu que ce stage se fait en internat et qu'il y a une responsabilité des organisateurs à assurer une garde durant les nuits.
- Le directeur technique A. Capitaine sera secondé par R. Malengrau durant le stage.
- Le directeur de l'Hydrion est satisfait du travail fourni maintenant depuis plusieurs années.
- Un stage d'été est prévu en 2022. Il fonctionnerait avec des entraîneurs provinciaux.
- Le groupe organisateur aimerait dynamiser le volley-ball dans la province en organisant des activités à Pâques et à la Toussaint.

- Les catégories pupilles/minimes « prouvent des difficultés à se relancer après l'interruption Covid. Il est question de collaborer avec la province de Liège pour réactiver cette compétition. Une réunion est programmée le 30.09.2021.
- Pour la participation aux interprovinces qui comportera 3 tournois, sont concernés les filles nées en 2007-2008 et les garçons nés en 2006-2007.
- Le directeur technique de la FVWB va, ou a envoyé un courrier à tous les clubs pour connaître les jours et heures d'entraînements, mais son contenu est jugé un peu trop directif par rapport aux instructions données.
- Les clubs loisir ont participé à une réunion d'avant championnat le 13.09.2021. Comme il y a 2 clubs Grand-Ducaux dans la compétition, il y a lieu de se renseigner quant aux conditions à respecter lors des déplacements à Pétange et Beckerich.
- Le responsable d'Etalle loisir a l'intention de demander le Covid Safe Ticket à l'entrée de la salle. Une réaction de la part du responsable de Vir'Vol'Ton qui estime qu'il ne peut pas exiger un tel document.
- Il est bien entendu que le protocole qui sera en vigueur dans les salles en Belgique devra être appliqué tant pour le championnat régulier que pour le championnat loisir.
- Le directeur technique de la FVWB veut rendre obligatoire un championnat « Minimes » qui serait organisé suivant l'axe E411/E40, et cela pour tous les clubs.
- Notre président propose de l'imposer uniquement pour les clubs disputant le championnat FVWB ou VB.
- Une question est posée quant à savoir qui remet une tablette à disposition si 3 équipes se présentent dans une même salle pour les tours finaux. Cette question cohérente sera soumise à la FVWB.

Pour le CA de l'ACVBL

Guy BURTON, secrétaire

Michel FORGET, président

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

LUNDI 04.10.2021

Présents : A.-M. HABETS, S. LAURENT, F. WINAND, M. FORGET, R. GRUSELIN,
L. HAAGER, J.-L. MASSART, D. ROMAIN, X. SMAL, B. VALENTIN, G. BURTON

En préambule, le président souhaite s'attarder sur l'arrêté de police signé par le Gouverneur de la province de Luxembourg, qui vient d'être transmis, et qui concerne le port du masque. Suite aux différents avis émis, le secrétaire propose d'envoyer ce document à l'ensemble des membres de l'A.C.V.B.L., proposition approuvée par l'ensemble du CA.

1. AG de l'ACVBL.

- a) Le président estime que l'AG s'est bien déroulée, à l'exception de l'intervention de la représentante de Stabulois qui était déplacée par rapport au contexte, vu qu'elle était intervenue r le plan fonctionnel du CA alors que l'on demandait la décharge des administrateurs quant à l'aspect financier de l'ASBL.
- b) Le secrétaire regrette pour sa part le terme « Acharnement contre le club de Stabulois » alors que le CA ne faisait que son devoir de dénoncer les faits dont il a été fait état en séance.
- c) Comme il est stipulé à l'article 27 des statuts, le 1^{er} CA suivant l'AG doit décider des fonctions dont seront chargées les nouveaux élus ou réélus. Les 3 administrateurs réélus souhaitant continuer dans les fonctions qu'ils avaient avant l'AG sont maintenus dans leurs fonctions.
- d) Enfin, l'AG se penche sur le problème de S. LAURENT signalé lors de l'AG par un représentant d'Athena s'inquiétant du fait qu'elle n'avait figuré dans aucune élection depuis 2017. Et il y a confirmation que celle-ci avait comme attribution le mini-volley et la représentante des joueurs, et comme la commission mini-volley a été englobé dans la commission technique, elle a souffert du fait que la durée des mandats est passée de 6 à 4 ans. Le poste de représentant des joueurs sera renouvelé en 2022.

2. TECHNIQUE.

- a) Finalement, il y aura 43 ou 44 participants au stage de la Toussaint. Les jeunes qui étaient en attente ont été repris.
- b) L'ADEPS doit encore nous transmettre le protocole qui devra être respecté dans l'enceinte de l'Hydrion.
- c) On peut considérer maintenant que le stage de la Toussaint est sur sa vitesse de croisière.
- d) Après 18h00, il n'y a plus d'entraîneurs présents. Il n'y a plus que des dames bénévoles pour s'occuper des activités du soir et de la surveillance durant la nuit. Félicitations à elles.
- e) 24 jeunes sont dans les conditions « Interproviunces ». Il y aura donc une équipe filles et une équipe garçons qui participeront au tournoi du 11.11.2021 dans la province du Hainaut.
- f) Le CA attend toujours le lieu où cette compétition aura lieu. Il souhaite louer les services d'un autocariste, mais le temps presse. Cependant, le CA ne veut pas que le car retourne presque à vide comme la dernière fois qu'elle avait loué un bus. L'expérience aidant, la responsable technique assure qu'il n'en sera pas ainsi.

- g) Une réunion mini-volley a été organisée le 30.09.2021. Y participaient des représentants de Bertrix, Libramont, Libin, Stabulois, Bouillon, La Vierre, Habay, Athéna, Fémina. Était excusé Florenville.
- h) Il n'y aura pas d'équipes pupilles et minimes chez les garçons. Il y a 5 clubs minimes filles et 4 pupilles filles.
- i) Le président suggère de voir entre clubs voisins s'il n'y a pas moyen de former une équipe en prenant les jeunes des 2 clubs, comme cela s'est déjà fait antérieurement.
- j) 5 dates ont été fixées pour les journées 2 – 0 ouvertes à tous les débutants. Elles se dérouleront à Martelange.
- k) 2 journées sont prévues pour les tournois pupilles et minimes filles.
- l) Les jeunes mini-volleyeurs seront mis à l'honneur en disputant leurs matchs lors des championnats des jeunes.
- m) 4 entraînements sont programmés pour les sélections qui représenteront la province aux tournois interprovinces.
- n) Le staff technique cherche la manière pour insuffler un nouveau souffle au mini-volley, et la synergie avec la province de Liège est un de ces moyens. Elle sera effective dès janvier prochain à condition que les clubs donnent leur accord. Pour sa part, le CA a validé.

3. RENCONTRES.

- a) Champlon va commencer le championnat de P3 dames fin octobre. Les journées passées ne seront pas rejouées.
- b) Fémina Bastogne aimerait également aligner une équipe en P3 dames. Elles débiteront en janvier prochain.
- c) La P2 messieurs sera lancée prochainement avec 7 équipes. Reste à savoir comment se déroulera ce championnat, sous forme de tournois, mais cela risque d'être trop long, ou alors en championnat régulier.
- d) Certains arbitres n'ont pas encore mis leurs frais sur Volleyspike.
- e) Un membre du CA demande qui va devoir contrôler le Covid Safe Ticket (CST) si celui-ci devient obligatoire pour accéder aux installations sportives ? Même s'il semble logique pour certains que ce contrôle doit être effectué par l'organisateur, c'est-à-dire le club visité, d'autres estiment que ce sera impossible à réaliser. Il est préférable d'attendre l'arrêté ministériel avant d'envisager quoi que ce soit.

4. LOISIRS.

- a) La réunion des clubs « Loisir » s'est déroulé sans problème.
- b) Le verre offert aux participants peut être pris en charge par la trésorerie provinciale, mais une note reprenant les consommations et leur prix est indispensable.
- c) Le nombre d'équipes qui participeront au championnat s'élève à 11.
- d) Parmi ces 11, il y a des équipes Luxembourgeoises et, au Luxembourg, le CST doit être présenté à l'entrée du centre sportif. Si des joueurs ne peuvent pas le présenter, ils devront se soumettre à un test transgénique rapide mis à disposition des centres sportifs.
- e) D. Romain a proposé aux clubs du nord de la province de participer au championnat, il ferait alors une série nord et une série sud, avec un tour final à l'issue du championnat régulier. Mais aucune réponse ne lui est parvenue.

5. BEACH-VOLLEY.

- a) X. Smal avait transmis un tableau reprenant les recettes/dépenses du tour final qui s'est déroulé à Neufchâteau. Ce tableau laissait apparaître un déficit de 518,00 EUR. Le tableau présentant des imprécisions, le trésorier souhaitait des explications complémentaires et un document plus clair qui lui permettrait de rembourser l'organisateur. Le CA donne son accord.

6. ARBITRAGE.

- a) 12 arbitres sur 24 étaient présents à l'assemblée générale des arbitres. Des slides repris de la FVWB ont été projetés et un rappel de l'utilisation de Volleyspike a été fait.
- b) Il existe sur internet une formation appelée « Je veux devenir arbitre ». Pour y accéder, il suffit de demander à L. Haager qui donnera les accès. Actuellement, 3 candidats sont inscrits. L'avantage de ce système est de permettre aux candidats de suivre la formation à la carte, à leur aise, sans devoir bloquer plusieurs samedis. Quand ils seront prêts, ils passeront l'examen en présentiel. La commission d'arbitrage fixera une même date pour tous les candidats.
- c) Plusieurs clubs ne sont pas en ordre vis-à-vis du nombre d'arbitres qu'ils doivent fournir. Pour Erezée, Stabulois, Vir'Vol'Ton, Bertrix, Houffalize et Habay, il manque 1 arbitre, il manque 2 arbitres pour Fémina Bastogne et La Roche, et il manque 3 arbitres pour La Semois et La Vierre.
- d) Il est proposé d'acheter un sweat avec le logo de la province pour diriger les matchs durant l'hiver pour assurer un meilleur confort dans les salles qui sont souvent froides. Un membre trouve que s'écarter de la tenue officielle en FVWB n'est pas une bonne solution. Il lui est répondu que la tenue officielle serait en-dessous du sweat.
- e) Il est ensuite discuté du prix et de la prise en charge par les arbitres. Finalement, il est décidé que la province prendra en charge la totalité de la commande.

7. TRESORERIE.

- a) Pour l'instant, la trésorerie est largement positive. Cela est dû au fait que les inscriptions au stage de Toussaint ont été enregistrées pour 38 participants sur 43 inscrits. Mais, lorsque l'ensemble des frais du stage seront payés, le solde du compte aura bien diminué.
- b) Le trésorier rappelle que le CA a décidé de ramener à 0,30 EUR le tarif kilométrique pour tous les déplacements que tous les membres seront amenés à faire durant la saison.

8. DIVERS.

- a) Les rapports du CA du 23.08.2021 ainsi que celui de l'AG du 20.09.2021 sont approuvés.
- b) La FVWB avait proposé à la province d'organiser une formation ADEPS à la Toussaint. Malheureusement, organiser une telle formation de 4 jours avec logement à la Toussaint n'est pas faisable. Bruxelles capitale a pris cette formation en charge.
- c) Par contre, une autre formation sera organisée durant le 1^{er} trimestre 2022 durant 5 week-ends, et celle-ci peut être itinérante. La province se montre intéressée par ce système.
- d) Une réunion avec toutes les fédérations sportives de la province avait été programmée le 20.09.2021 au Palais provincial. Comme celle-ci coïncidait avec l'AG provincial, le président provincial avait demandé au responsable de l'arbitrage de la FVWB de bien vouloir représenter le volley-ball provincial. Ce qui fut fait.

- e) Cette réunion était basée sur 2 axes : axe inclusion qui consiste à intégrer des personnes en situation de handicap dans un club sportif, et l'axe arbitrage où le constat est commun à toutes les disciplines, manque d'arbitres par manque de motivation des jeunes, et le respect de l'arbitre.
- f) Pour ce qui concerne l'axe inclusion, la province a fait appel à la cellule handisports de la FVWB pour participer à l'activité d'inclusion planifiée le 23 novembre prochain. Le volley-ball assis est un bon exemple de possibilité d'intégrer des personnes en situation d'handicap.
- g) X. Smal informe le CA de problèmes qu'il a dû subir lors du dernier week-end. D'abord, un coach d'une équipe provinciale qui devait disputer un match a jeté un grand coup de pied dans la boîte contenant les plaquettes de changement et l'a éventrée. Cela ayant été fait en l'absence d'arbitre, aucune remarque ne figurera sur une feuille d'arbitrage et cette personne ne sera pas sanctionnée. Lors du match suivant, un match de division 3 FVWB, deux spectateurs sont descendus sur le terrain et ont menacé l'arbitre en secouant la chaise. Renseignements pris, la remarque figure bien sur la feuille de match et un rapport sera demandé à l'arbitre, rapport qui sera transmis au Parquet fédéral.
- h) D. Romain qui s'est engagé à travailler sur le dossier Erezée, a remarqué en consultant l'ensemble des documents, qu'il en manquait un, et que, sans celui-là, il ne pouvait pas déposer de requête au juge de paix. Le secrétaire a promis qu'il rechercherait s'il est en possession du document manquant.

Fin du CA à 23h05.

Grille des matchs de P3 dames après l'intégration de l'équipe de Champlon :

18/09/2021	13:15	Champlon C BYE3	Centre Sportif Champlon – Tenneville	Ne se joue pas
25/09/2021	15:30	Femina Bastogne B Champlon	C Centre Sportif de Bastogne	Ne se joue pas
02/10/2021	13:15	Champlon C BYE2	Centre Sportif Champlon - Tenneville	Ne se joue pas
09/10/2021	13:15	Champlon C Marquise Habay B	Centre Sportif Champlon - Tenneville	Ne se joue pas
16/10/2021	14:00	FOR-MARCH Mercedes Huet B Champlon C	Centre Culturel et Sportif de Marche	Ne se joue pas
23/10/2021	13:15	Champlon C Vir'Vol'Ton	Centre Sportif Champlon - Tenneville	
06/11/2021	10:45	Stabulois Etalle C Champlon C	Complexe Sportif Chantemelle	
13/11/2021	13:15	Champlon C Marquise Habay A	Centre Sportif Champlon - Tenneville	
20/11/2021	14:00	La Semois Florenville B Champlon	C Centre Sportif et Culturel de Florenville	
04/12/2021	00:00	BYE3 Champlon C		
11/12/2021	13:15	Champlon C Femina Bastogne B	Centre Sportif Champlon - Tenneville	
08/01/2022	00:00	BYE2 Champlon C		
15/01/2022	10:30	Marquise Habay B Champlon C	Ecole St Benoit Habay la Neuve	
22/01/2022	13:15	Champlon C FOR-MARCH Mercedes Huet B	Centre Sportif Champlon - Tenneville	
30/01/2022	16:15	Vir'Vol'Ton Champlon C	ROx Centre sportif et Culturel	
12/02/2022	13:15	Champlon C Stabulois Etalle	C Centre Sportif Champlon - Tenneville	
19/02/2022	10:30	Marquise Habay A Champlon	C Ecole St Benoit Habay la Neuve	
12/03/2022	13:15	Champlon C La Semois Florenville B	Centre Sportif Champlon - Tenneville	

Où en est-on avec le Covid Safe Ticket (CST) ?

Date et précisions

L'application du Covid Safe Ticket à Bruxelles-Capitale et en Wallonie ne devrait finalement pas être effective avant le 15 octobre. De plus, une période d'une quinzaine de jours de tolérance sur les sanctions devrait être prévue après la mise en vigueur du CST dans le secteur sportif.

Rappelons ici les dispositions devant certainement entrer en vigueur mi-octobre pour une durée de trois mois :

- L'entrée dans une infrastructure sportive couverte ne sera possible que moyennant présentation du CST ;
- Le CST sera exigé en extérieur si l'on dépasse le nombre de 200 personnes ;
- Le CST ne sera demandé qu'aux personnes de 16 ans et plus ;
- Les groupes scolaires (groupe-classe) se rendant dans des infrastructures sportives ne seront pas soumis à l'obligation de présenter un CST ;
- Sur base volontaire, un organisateur peut rendre le CST obligatoire même si la jauge n'est pas atteinte ;

N.B. : les buvettes et cafétérias seront également soumises aux dispositions relatives au CST.

Responsabilité des contrôles

Il convient avant tout de signaler que c'est le contrevenant qui sera d'abord visé par les sanctions (amendes). L'organisateur de l'activité sportive et l'exploitant de l'infrastructure sportive pourront éventuellement être tenus responsables si un système de contrôle du CST n'a pas été mis en place alors que celui-ci est nécessaire (suivant les conditions ci-dessus).

S'il n'est jamais possible de se dégager d'emblée de toutes responsabilités et que ces responsabilités seraient partagées, la démonstration que tout a été mis en œuvre pour effectuer au mieux les contrôles devrait très largement absoudre l'exploitant ou l'organisateur. Enfin, nous invitons les centres sportifs et les clubs à dialoguer et à trouver un terrain d'entente sur la mise en pratique des contrôles. Chaque situation est particulière et nécessite des solutions spécifiques.

Constats et demandes

L'AISF et l'AES prennent acte de l'obligation future du CST à Bruxelles et en Wallonie, mais tiennent à souligner que :

Le sport a déjà été lourdement impacté par la crise sanitaire financièrement et

humainement. Cette nouvelle obligation va entraîner des coûts supplémentaires (stewards, matériel, affichages ...) et va parfois entraîner des diminutions au niveau des pratiquants et donc des cotisations.

Le CST va poser de nombreux problèmes logistiques et sportifs (difficulté des contrôles, risque de report, d'annulation de compétitions, décrochage sportif, agressivité ...).

Dès lors, l'AISF et l'AES demandent aux autorités de prendre en compte ces constats et d'apporter une aide financière et/ou en moyens humains afin de soutenir le secteur sportif face à cette nouvelle obligation qu'il s'efforcera de respecter dans la mesure de ses capacités.

Voici les dernières informations de la FVWB en matière de formation :

Bonjour,

Veillez trouver ci-dessous les informations collectées depuis le 18/08/21.

Formations initiales

*** Formation spécifique Moniteur Sportif Initiateur**



La deuxième formation MSIn Volley-Ball de 2021 se déroulera pendant le **congé de la Toussaint**. Il s'agira d'une session 'condensée', essentiellement en présentiel. Pour rappel, cette formation est réservée aux entraîneurs qui ont validé les cours généraux correspondants. Elle comporte 45h (stages compris) dont les 12h des modules de la formation animateur (dont sont évidemment dispensés tous ceux qui ont obtenu ce brevet). Les candidats qui ont commencé leur formation dans le contexte des confinements sont tout particulièrement invités à s'inscrire aux modules qui leur restent à valider. Le programme détaillé et le formulaire d'inscription seront bientôt disponibles. Les personnes intéressées sont invitées à se manifester dès à présent auprès du secrétariat de la CFEVB (coachs@cfvb.be).

*** Formation Animateur**



La dernière formation Animateur Volley-Ball de 2021 sera organisée en région liégeoise en novembre. Le programme détaillé et le formulaire d’inscription seront bientôt disponibles. Les personnes intéressées sont invitées à se manifester dès à présent auprès du secrétariat de la CFEVB (coachs@cfvb.be).

Formations continues

*** Pour une meilleure inclusion en sport – 05/10/21**

Welcome by
Davinia González Pineda
President of Asociación Mi Hijo y Yo

Speakers:
Prof. Dr David Legg
Mount Royal University,
Canada and IFAPA President; and
Igor Peras
Educational Research Institute,
Slovenia

**Inclusion and increase
in performance?**
Strategies and support for club officials,
coaches and parents

5th October 2021
15h00 – 16h00
CEST



Le 5 octobre 2021, de 15 à 16h, l’ICSSPE (International Council of Sport Sciences and Physical Education) propose un webinaire portant sur le thème **‘Inclusion and increase in performance ? Strategies and support for clubs officials, coaches, and parents’**. Deux intervenants partageront des informations théoriques et pratiques qui ne manqueront pas d’intéresser tous les responsables sportifs : (1) Prof. David Legg (Mount Royal University, Canada) ; (2) Igor Peras (Educational Research Institute, Slovénie). Inscription gratuite préalable en cliquant [ICI](#), pour recevoir les instructions pour la connexion. Une attestation de participation peut être obtenue à l’issue de la séance (demande à adresser par email à ablume@icsspe.org). Transmise au secrétariat de la CFEVB (coachs@fvwb.be), elle rapportera 1 point de formation.

*** Clinique pour les entraîneurs évoluant à un niveau intermédiaire – 30/10/21**



Le vendredi 30 octobre, de 19h30 à 22h00, la FVWB a le plaisir d'accueillir le Dr Gylton Da Matta (Colorado State University) qui a accepté de partager son expertise en tant formateur et consultant pour l'United State Volleyball Association. Au cours de cette soirée, en s'appuyant sur des exemples concrets et illustrés, il développera une thématique qui devrait intéresser pas mal de coaches : « **Setters-hitters Connections: Running the Volleyball Offense** ». Il s'agira de présenter la manière avec laquelle les passeurs et les attaquants communiquent entre eux à différents niveaux de jeu et d'illustrer les méthodes d'entraînement récentes dans tout le spectre d'expertise, y compris l'entraînement autonome. Son intervention sera en anglais (pour les francophones qui craindraient ne pas comprendre, une traduction sera proposée). Cette activité se déroulera au Pôle Ballons de Waremme (Chaussée Romaine 67 à 4300 Waremme).

Les inscriptions sont à rentrer via courriel pour le 29/10 à Mme Sepp (coachs@fvwb.be). Une PAF de 5€ sera perçue à l'entrée. Mesures sanitaires à respecter (Covid Safe Ticket/test, masque, distanciation, désinfection des mains). La participation à cette activité rapportera 2 points de formation.

*** Formation technico-tactique Niveau 2 – 31/10/21**



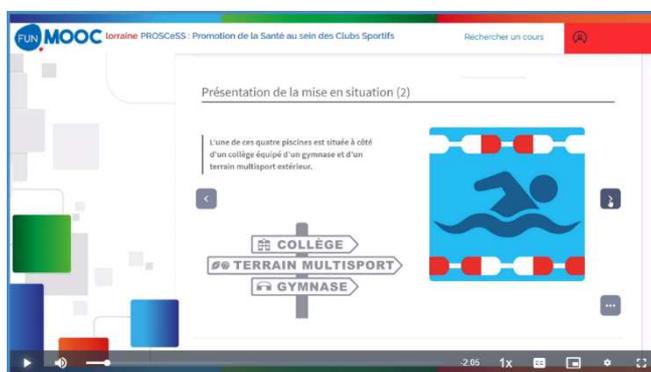
Le samedi 31 octobre, de 8h30 à 17h30, le Dr Gylton Da Matta assurera l'enseignement de trois modules de la formation Moniteur Sportif Educateur Volley-ball :

- CS 2.3.2 – Identification des habiletés technico-tactiques avancées du volley-ball
- CS 2.2.2 – Développement des habiletés technico-tactiques avancées du volley-ball
- CS.2.2.3 – Préparation d'un cycle d'entraînements technico-tactiques

Afin de permettre à un maximum d'entraîneurs de profiter de cette journée de formation, la FVWB invite les 'Initiateurs' à y participer afin de leur permettre de compléter les connaissances technico-tactiques qui leur ont été proposées et portaient sur les notions de base (encadrement de débutants). S'ils choisissent de valider leur participation en effectuant un travail de synthèse illustrant l'application des concepts développés par l'intervenant (comme les candidats réguliers), ils pourront bénéficier d'une dispense pour les modules concernés s'ils s'inscrivent ultérieurement à la formation 'Educateur', qui s'en trouvera dès lors déjà bien avancée. Ils recevront par ailleurs 5 des 15 points de formation octroyés lors de la réussite des cours spécifique MEd.

Cette activité se déroulera au Pôle Ballons de Waremme (Chaussée Romaine 67 à 4300 Waremme). Les inscriptions sont à rentrer via courriel pour le 29/10 à Mme Sepp (coachs@fvwb.be). Une PAF de 20€ sera perçue à l'entrée. Masque obligatoire. Se munir de son équipement sportif !

* **MOOC 'Promouvoir la santé au sein des clubs sportifs' – 20/10/21 (inscription)**



Au-delà d'offrir des opportunités de pratique d'activité physique, les clubs sportifs peuvent jouer un rôle fondamental pour améliorer ou préserver la santé de leurs membres. Sous le parrainage du Ministère français chargé des Sports, Santé Publique France, l'Université Côte d'Azur et l'Université de Lorraine ont développé un cours en ligne ne nécessitant qu'un investissement de trois heures pendant quatre semaines dans le but de **déployer la démarche PROSCeSS (promotion de la santé au sein des clubs sportifs) au sein de toute structure sportive**. Il s'adresse à tous les acteurs du sport (dirigeants, entraîneurs, bénévoles etc...) en donnant accès à des vidéos, des témoignages, des études de cas et initiatives de clubs. Démarrant le 2 novembre 2021, cette formation sera disponible gratuitement en ligne sur la plateforme FUNMOOC. Informations et inscriptions : cliquer [ICI](#). Une attestation de participation est fournie automatiquement à l'issue des quatre modules.

Informations diverses

* *Un regard international sur le volley-ball moderne*



Le Dr Gylton Da Matta (USVBA) a coordonné un ouvrage intitulé « **21st Century Volleyball Expertise** ». Douze contributeurs réputés abordent des thématiques actuelles qui reflètent l'enseignement du volley-ball dans différentes cultures (Brésil, Espagne, Allemagne et Pays-Bas), l'enseignement des habiletés tactiques et techniques des débutants aux volleyeurs de haut niveau, la planification, le recrutement, la pratique du volley-ball à l'étranger et des questions liées au management. Pour obtenir des informations complémentaires à propos de ce livre et à la manière de se le procurer, cliquer [ICI](#).

* *Une App pour illustrer des exercices*



Véronique Boelen nous a transféré des informations relatives à « **Play Drill** » qui utilise des images de joueurs effectuant différents types de gestes, à placer sur un terrain pour expliquer le déroulement d'une situation d'apprentissage, par exemple. Il existe une version gratuite mais la version payante propose un plus grand choix (4,99€/mois ou 59,88€/an). Curieux ? Cliquer [ICI](#)

* **Promotion du sport féminin**



Connaissez-vous le plan « Sports au féminin » de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour la période 2020-2024 ? Il vise à promouvoir et encourager la pratique sportive chez les filles et les femmes tout en favorisant la participation équilibrée des femmes et des hommes à la prise de décisions dans le domaine des sports. La **campagne #Plus Sportives** se traduit déjà par une série d'actions : 3 tables rondes à visionner en ligne; des aides pour la pratique sportive des filles et des femmes ; un site internet avec une 'boîte à outils' ; ...). Pour plus d'information, cliquer [ICI](#).

* **Voltraweb**



N'hésitez pas à visiter régulièrement ce site néerlandophone d'information sur les actualités 'volley' (cliquer [ICI](#)). Vous y trouverez des liens vers des exemples d'exercices, vers des clinics et des enregistrements de matches de haut niveau.

APPEL A CONTRIBUTION

Si vous disposez d'**informations susceptibles d'être utiles** à d'autres entraîneurs (un site internet intéressant, une application potentiellement utile, le compte rendu d'une conférence ou d'un article, ...), ne les gardez pas pour vous tout-e seul-e ! Transmettez-les en répondant simplement à ce message, de manière que l'on puisse vous aider à les partager avec tout le monde (ça aussi, cela permettra de faire grandir notre discipline sportive). Merci d'avance ;-))

Marc CLOES

Fédération Volley Wallonie-Bruxelles - FVWB
rue de Mery, 4
B-4130 Esneux
+32(0)4/380.18.22
+32(0)496/73.38.58